

Multiocean 15 Rue des Calfats 56640 ARZON

FICHE D'INSCRIPTION		
Nom :	Prénom : Date de	e naissance ://
Adresse habituelle :		
	Code postal :Ville : .	
Tel:	. Mobile : .	
Email :		
STAGE CROISIERE :	Date : Du a	au
Tarif du stage choisi :		€
LICENCE FFV		€
TOTAL DE LA RESERVATION A L'ORDRE DE MULTIOCEAN :		€
Je verse à la réservation 30% d'arrhes, le solde ou la totalité 21 jours avant le début du stage		€
AUTORISATION DES PARENTS OU TUTEURS		
Je soussigné(e), (nom, prénom) père, mère ou représentant légal de déclare autorise l'enfant mineur à pratiquer les		

activités nautiques organisées par l'école de voile. J'autorise d'autre part à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier.

La responsabilité des organisateurs ne s'étend pas en dehors des activités de cours.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

J'atteste également que :

- Pour les stagiaires de 16 ans et plus :

Le stagiaire précité est apte à nager au moins 50 mètres, départ plongé.

- Qu'aucune contre-indication médicale ne s'oppose à la pratique des activités nautiques.

Signature du stagiaire ou représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé »

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX STAGES DE VOILE

- 1 Choisir votre stage : Dates et contacter l'École de voile pour connaître les disponibilités. Tél: 02 97 53 77 37 - E-mail: contact@multiocean.fr
- 2 Confirmer votre réservation : Par l'envoi de la fiche d'inscription complétée accompagnée du règlement ou par le biais de notre site internet onglet « réservez votre stage en ligne ».
- 3 Les stages sont ouverts pour un minimum de 3 personnes.

Le stage peut être maintenu pour deux avec un supplément de 75€ par personne. N'hésitez pas à nous contacter pour confirmation.

- 4 Licence passeport voile obligatoire à la première inscription. Tarif (voir site internet)
- 5 Par mauvais temps, les cours sont assurés à terre et non remboursés.
- 6 Le prix du stage est forfaitaire ; les arrivées tardives, les départs prématurés ne donnent lieu à aucun remboursement
- 7 En cas d'annulation de votre part, l'École de voile conserve 30% si l'annulation à lieu plus de 21 jours avant le début du stage et la totalité du règlement à moins de 21 jours.
- 8 En cas d'annulation de la part de l'École de voile pour raison de force majeure, les arrhes sont remboursées.

9 - Vos avantages : Remises

- 5%: Pour 2 inscriptions sur la même commande.
- 8% : Pour 3 inscriptions sur la même commande.
- 10% : Pour une réinscription à un stage dans la saison.

10 – Équipements :

- Prévoir des vêtements chauds (polaire, coupe-vent, casquette, lunette, crème solaire, boisson...).

ASSURANCES:

- Notre responsabilité civile : MMA ENTREPRISE Agence n°56333
- SARL ASSURANCES JOUET-LELIEVRE N°ORIAS 07010344 1 rue Paul Helleu BP26 -56370 SARZEAU
- Référence du contrat n° 145243192 et 145421631

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'occasion de l'exercice de ses activités professionnelles suivantes : - Exploiter contre rémunération un établissement d'activités physiques et sportives relevant des articles L321-1 et suivants et D321-1 et suivants du code du sport, et ce, en conformité avec les dispositions prévues par ledit code : École de voile.

Assurance Passeport voile Bretagne obligatoire à la première inscription. Plus d'infos sur le site FF Voile: www.ffvoile.fr espace licencié, rubrique "garanties d'assurances".

N° d'établissement d'activités physiques et sportives : 05611ET0212

N° d'affiliation FF Voile : 56S04